

**Compte-rendu de la première réunion du groupe de travail  
sur les programmes financés par l'IDEX  
9 juillet 2012**

**1. Participants**

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Établissement</b>	<b>Fonction</b>
<b>Olivier SIMONIN</b>	INPT	Président
<b>Bernard RIGAUD</b>	CUFR Champollion	Directeur adjoint
<b>Christophe CHASSOT</b>	INSA	Enseignant-chercheur
<b>Dominique ROBY</b>	INRA	DR CNRS / Directeur
<b>Corinne SCHAFFNER</b>	UT1	Documentaliste
<b>Karim MIGNONAC</b>	UT1	Enseignant-chercheur
<b>Monique MARTINEZ</b>	PRES	Collège Doctoral
<b>Clément VARENNE</b>	UT2	Doctorant
<b>Pierre MOUTET</b>	INSA	Doctorant
<b>Daniel LACROIX</b>	UT2	VP - CS
<b>Pierre MORET</b>	UT2	Chercheur – SA
<b>Jean-Marc OLIVIER</b>	UT2	VP - RIE
<b>Joseph BUOSI</b>	UT2	BIATSS
<b>Florian GALLIANO</b>	INPT	Doctorant
<b>Adeline MOURATO</b>	INPT	BIATSS
<b>Sylvie ROQUES</b>	CNRS	Ch. mission scient. DR14
<b>Yseline FOURTIC</b>	IEP	Élue au CA
<b>Joachim LABOURET</b>	UPS	Élu au CEVU – VPE
<b>Mohamed BELCAID</b>	UPS	Élu au CEVU
<b>Catherine ZALDUENDO</b>	INSA	BIATSS
<b>David PARKER</b>	INSA	BIATSS
<b>Patrice SIMON</b>	UPS	PR
<b>Pascal REVEL</b>	ENAC	Directeur adjoint
<b>Luis FARIÑAS DEL CERRO</b>	CNRS	Sénat Académique
<b>Jean-Luc ROLS</b>	PRES	Directeur du dép. Formation et Vie étudiante
<b>Bertrand RAQUET</b>	INSA	Professeur, dir. dép. Génie Physique
<b>Jean-Claude BLANC</b>	ENIT	Représentant membres associés
<b>Joseph GERGAUD</b>	INP	Professeur, dir. dép. Informatique et Mathématiques appliquées
<b>Romain BORIES</b>	UT1	VPE
<b>Lucien RAPP</b>	UT1	VP – CS
<b>Bruno SIRE</b>	UT1	Président
<b>Bertrand MONTHUBERT</b>	UPS	Président

## 2. Ordre du jour

- Introduction en session plénière
- Travail en ateliers
- Session plénière : synthèse des travaux des ateliers
- Conclusion et préparation de la prochaine réunion du GT du 19 juillet

## 3. Session plénière 9h – 11h30

Olivier Simonin (INPT) anime la séance.

### 3.1 Le processus de concertation

La démarche de concertation engagée vise à mettre les textes du dossier IDEX à disposition de tous. Un Comité de Concertation de Site (CCS), rassemblant les établissements fondateurs, associés et les grands organismes de recherche, s'est réuni à deux reprises et a précisé le mode de travail pour reprendre le projet IDEX. C'est dans ce cadre qu'a été proposée la constitution de deux groupes de travail aux vocations complémentaires :

- **GT1** : Un groupe de travail sur **la gouvernance de l'Université de Toulouse (UT)** : dans ses objectifs à long terme, mais également dans la phase transitoire menant à la mise en œuvre du projet IDEX
- **GT2** : Un groupe de travail sur **les programmes financés par la dotation IDEX** : le souhait avait été exprimé de revisiter la répartition des financements pour aboutir à une vision partagée pour la fin du mois d'octobre et réaliser une signature de convention pour la fin 2012.

A cet effet, la participation des établissements aux groupes de travail a été doublée, avec la possibilité de proposer 10 représentants pour chaque établissement fondateur, 10 représentants pour l'ensemble des établissements associés, ainsi que des représentants des grands organismes. Il est également possible d'inviter aux prochaines réunions, d'autres représentants des organismes et des collectivités, si chacun des GT l'estime nécessaire.

Les groupes de travail font partie d'un processus de concertation et ne sont donc pas décisionnels. Le pouvoir décisionnel demeure au sein des CA des établissements et du PRES.

Quatre réunions sont prévues pour le GT2, le 9 et le 19 juillet 2012, puis le 6 et 26 septembre.

### 3.2 Les objectifs du groupe de travail

L'objectif est de produire des propositions écrites à soumettre à la prochaine réunion du CCS le 14 septembre 2012, qui clarifient les programmes, que le groupe propose de faire financer par la dotation IDEX, pour une mise en œuvre dès l'année prochaine.

### 3.3 Présentation des programmes dans le dossier IDEX

La présentation des différents programmes est réalisée à l'aide d'un support visuel, détaillant objectifs et actions pour chaque programme.

Sur ces programmes, plusieurs points sont soulevés :

- La recherche occupe une place prépondérante parmi les programmes, en conformité avec l'esprit de l'appel à projet. Des aspects relevant des relations internationales ont toutefois été développés, conformément à la volonté du jury.
- Contrairement aux chaires et aux équipements, qui sont des programmes blancs, les Actions Thématiques Stratégiques (STA) soutiennent des projets colorés par des grands thèmes, associés aux forces régionales : l'aéronautique, l'agronomie / agroalimentaire et la santé.
- La valorisation n'est pas financée en tant que telle par l'IDEX. Les outils mentionnés en séance (SATT, IRT, TWB,...) sont financés à travers des appels d'offre distincts.
- La dotation initiale demandée était de 1,340 milliard d'euros. La dotation globale attribuée est finalement de 750 millions d'euros, soit une capacité à dépenser sur les 4 premières années (période probatoire) de 102,4 millions d'euros.
- Sur cette capacité à dépenser lors des 4 premières années, 38,1 millions d'euros sont fléchés de façon incompressible vers les 7 Labex et 6,6 millions vers les 3 IDEFI.

### 3.4 Présentation des activités du PRES

Sur une proposition de Christophe Chassot (INSA), Jean-Luc Rols (PRES), Monique Martinez (PRES) et Olivier Simonin rappellent les actions du PRES.

Jean-Luc Rols présente le département « Formation et Vie étudiante » du PRES. Celui-ci est structuré en missions, puis en actions : animation culturelle, caution régionale pour les étudiants étrangers, entrepreneuriat étudiant,...

Olivier Simonin et Monique Martinez reviennent sur le département « Recherche et Doctorat », dont les objectifs sont de renforcer la mutualisation des moyens, au service des écoles doctorales, ainsi que de développer une politique de site en matière de recherche. Une des réalisations de ce département est la thèse « Université de Toulouse », délivrée par chaque établissement.

De son côté, le département « Relations Européennes et Internationales » a comme objectif de faire connaître la formation de l'UT et d'attirer un public d'étudiants étrangers. Il organise des actions, telles que la présence aux salons internationaux, l'accompagnement des étudiants étrangers ou encore l'engagement dans le projet d'Université des Sciences et Technologies de Hanoï.

Sur le fonctionnement du PRES, Bruno Sire (UT1) souligne que la masse salariale du PRES est, pour l'essentiel, composée de mises à disposition des établissements membres. Il estime qu'une masse salariale pérenne devra être financée par les établissements, en cohérence avec l'extension des activités du PRES sur l'IDEX.

### **3.5 Élaboration des ateliers**

Sur proposition de Bertrand Monthubert (UPS) et devant l'importance particulière des thèmes Formation et Recherche, le groupe de travail décide de former deux ateliers : un autour de la Formation et un sur la Recherche. Les autres thématiques (Vie de Campus et International) seront traitées à la prochaine réunion du 19 juillet.

L'objectif est de mettre en lumière les points d'accord et les débats existants sur un même programme et de dégager un compromis, qui pourra être présenté au CCS.

La division en deux ateliers « Formation » et « Recherche » est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

## **4. Session plénière 15h45 – 17h**

### **4.1 Présentation des travaux de l'atelier « Formation »**

Christophe Chassot, animateur de cet atelier, en présente les débats.

*NB : Le texte qui suit rapporte différents points de vue exprimés par les participants en atelier et ne constitue en aucun cas un ensemble de décisions arrêtées. Il rend compte des débats sur plusieurs thèmes, dont le contenu pourra évoluer lors des prochaines réunions du groupe de travail.*

### **Méthode de travail**

La réflexion a été menée en 3 temps :

1) Un inventaire des missions actuelles du PRES relevant de la formation :

- formation pour les doctorants (Collège Doctoral de l'UT),
- actions réalisées sur le site par le département « Formation et Vie Étudiante » du PRES,

- formation en langue (FLE et LVE) par le département « Relations Européennes et Internationales ».

2) Sur ces bases, un premier tour de table a permis d'identifier :

- les actions du PRES qui méritent d'être soutenues,
- les nouvelles actions à entreprendre.

Dans le même temps ont été discutés :

- le sens de ces actions,
- les grands principes à respecter pour leur mise en œuvre,
- les outils permettant de les mettre en œuvre,
- les points d'attention :
  - certaines actions seront à considérer en relation avec les prochaines Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
  - la question des formations en ingénierie (« Toulouse Tech ») a été laissée de côté pour réflexion ultérieure

3) Enfin, le résultat de ce travail a été mis en perspective par rapport aux programmes proposés dans le document initial du dossier IDEX, sur le volet formation.

### **Synthèse des discussions**

#### **Les principes et le sens des actions envisagées :**

- le principe de subsidiarité doit être respecté pour l'ensemble des missions de formation, y compris celles relevant des écoles doctorales
- l'enseignement reste la mission principale de chaque établissement du PRES : il doit permettre aux étudiants de construire un parcours cohérent au sein du site midi-pyrénéen, leur permettant de s'épanouir et de trouver leur place, dans le contexte économique et social
- le maillage territorial est à développer : vers une « Université de Toulouse Midi-Pyrénées »
- le continuum Licence Master Doctorat est à développer ; les formations universitaires doivent être adossées à la recherche
- le coût des actions est à mettre au regard de leur efficacité

#### **Les objectifs :**

Au terme de cette première réunion de l'atelier « Formation » (travail à poursuivre), les **objectifs généraux des programmes de formation**, initialement proposés dans le dossier IDEX, ont été amendés. La proposition est de les exprimer de la manière suivante :

- promouvoir et identifier *l'excellence la réussite*

- façonner de façon significative le cadre d'apprentissage de formation des étudiants
- afficher une certaine cohérence avec la communauté socio-économique et culturelle

### Les actions :

Quatre actions ont été proposées comme importantes à soutenir :

- **Action « Attractivité des formations, réussite / sécurité des parcours et communication »** : largement soutenue et discutée, cette action vise à répondre au manque de visibilité des parcours de formations actuels, aussi bien du point de vue des étudiants que de celui des acteurs du monde socio-économique et culturel. Il convient donc de réfléchir à la lisibilité et à la sécurisation des parcours de formation et de redonner ainsi du sens à la formation universitaire. Le PRES pourrait être utilisé pour faciliter la lisibilité des parcours de formation par la création, par exemple, d'une base de données permettant de structurer les passerelles entre établissements. En structurant une plate-forme commune et concertée, cette action permettrait une meilleure attractivité du site pour ses différents acteurs externes ; elle viendrait en remplacement des Licences « étoilées » proposées dans les programmes du volet formation du dossier IDEX. Un consensus est apparu autour de la suppression de ce dispositif, avec toutefois le maintien possible de parcours diversifiés (modules d'introduction à la recherche ou de professionnalisation).
- **Action « Formations interdisciplinaires »** : largement soutenue, cette action mérite cependant un travail de concertation à mener sur le long terme. Si le principe de formation pluridisciplinaire reçoit en effet un accueil positif de la part des participants, la question de l'identité disciplinaire des formations reste posée. Deux approches de mise en œuvre ont été envisagées : 1) le développement de nouvelles formations et 2) la mise en place de parcours de formations basés sur un principe de Majeure / Mineure. La banalisation d'une demi-journée pour permettre aux étudiants de suivre des cours sur un autre campus a été envisagée. Le besoin d'un développement des technologies d'apprentissage à distance a également été énoncé dans le même objectif. Pour faciliter la communication entre établissements, une des actions du PRES pourrait être d'établir et de maintenir une cartographie précise de l'ensemble des formations présentes sur le site.
- **Action « Études doctorales »** (projet École des Docteurs de Toulouse, EDT) : le soutien aux études doctorales s'appuiera sur un travail déjà réalisé dans le cadre de l'appel à projet IDEFI, en concertation avec les 15 écoles doctorales et les doctorants. Cette école ne créerait pas de nouvelles structures, mais renforcerait le Collège Doctoral de site. Les actions de l'EDT respectent le principe de subsidiarité, puisque les 15 écoles doctorales conservent leurs formations, ainsi que leur périmètre scientifique. Il s'agit de faire mieux ensemble ce que chaque école doctorale a des difficultés à faire seule. Les missions de l'EDT seraient centrées autour de trois grands piliers : interdisciplinarité, international et relation avec le monde socio-économique et culturel.

- **Action « Formation continue et validation des acquis de l'expérience » (VAE) :** en dépit de l'importance de ce dernier point, celui-ci n'a pas été développé, faute de temps. Cette action, qui concerne en particulier l'IPST-CNAM, sera à discuter ultérieurement.
- Une 5<sup>ème</sup> action, dédiée à la **formation en ingénierie**, sera également à considérer ultérieurement.

### **Relevé de conclusions :**

Afin de poursuivre la discussion et d'intégrer l'ensemble des personnes compétentes par établissement, il a été décidé de constituer **quatre sous-groupes de travail** au sein de l'atelier :

- attractivité des formations, réussite des parcours et communication
- formations interdisciplinaires
- soutien aux études doctorales
- formation continue et VAE

Ces sous-groupes sont chargés de poursuivre la réflexion par échange de mails, d'ici la prochaine réunion du GT2, le 19 juillet prochain.

### **4.2 Présentation des travaux de l'atelier « Recherche »**

Lucien Rapp (UT1), rapporteur de cet atelier, en présente les débats.

*NB : Le texte qui suit rapporte différents points de vue exprimés par les participants en atelier et ne constitue en aucun cas un ensemble de décisions arrêtées. Il rend compte des débats sur plusieurs thèmes, dont le contenu pourra évoluer lors des prochaines réunions du groupe de travail.*

### **Méthode de travail**

Un tour de table général a été organisé sur les objectifs et les actions du programme Recherche. Puis, un examen individuel des différentes actions a été réalisé.

### **Synthèse des discussions**

Le **tour de table** a permis de faire émerger les points suivants :

- le périmètre d'excellence ne limite en rien la capacité des équipes de recherche à postuler à une action : l'UT\* est définie *a posteriori*, à partir des membres ayant été acceptés par un appel d'offre IDEX.
- les acteurs de la recherche font face à des difficultés récurrentes, telles que :
  - le temps passé par les nouveaux entrants à chercher des fonds pour leur recherche, qui est autant de temps en moins pour la recherche elle-même. Ils doivent donc être soutenus également.
  - la décroissance exponentielle des budgets récurrents, qui réduit drastiquement l'efficacité globale du système.
- l'équilibre à trouver entre la recherche industrielle, qui peut être incitée (par exemple avec l'abondement des Instituts Carnot) et le ressourcement, à travers la recherche amont.
- la nécessité de mettre l'accent sur le soutien aux nouveaux entrants. Il reste à trancher sur la nature des critères de sélection, qui peuvent être plus ou moins contraignants et sur l'insertion de ce type de soutien, au sein de l'action « Chaires d'excellence », proposée dans le dossier initial de l'IDEX.
- la nécessité de ne pas disperser les fonds (éviter le « saupoudrage ») et de ne pas créer des actions, qui feraient doublon avec des guichets de financement nationaux ou internationaux.

L'examen des actions a donné lieu aux réflexions suivantes :

- **Equipements** : l'objectif de cette action pourrait être de financer ou de co-financer des plateformes de recherche, partagées par plusieurs équipes et laboratoires. Ces équipements pourraient être peu nombreux, mais d'ampleur importante (entre 500 000 et 1 million d'euros), afin d'être visibles et de soutenir une communauté de chercheurs. Cette action devra faire l'objet d'une démarche de prospective amont, en complément du processus de sélection par appel à projets. Une question demeure sur la maintenance de ces plateformes et sur le financement du personnel, qui les opère.
- **Actions Thématiques Stratégiques (STA)** : les thèmes définis par les STA ont été considérés comme trop restrictifs par certains participants. D'autres considèrent qu'ils peuvent être vus de façon plus large et qu'ils correspondent à une volonté de répondre aux attentes du jury, en ancrant le projet UNITI sur le territoire et en s'appuyant sur les principaux secteurs économiques de la région. La question se pose de construire, en complément, un volet interdisciplinaire. Les STA promeuvent une recherche de type « amont », qui sert à ressourcer la recherche industrielle, elle-même tirée par les Pôles de Compétitivité. Une question demeure sur la substitution des Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA) par les STA (notamment dans le domaine de l'aéronautique). Enfin, les participants ont souligné l'importance de garder un volume financier significatif sur cette action, afin de la rendre réellement opérante.



- **Défis Scientifiques Transverses et/ou Émergents.** Il a été proposé de scinder en deux cette action, pour un ciblage optimal :
  - **Défis Scientifiques Transverses** : plusieurs participants ont convergé sur la nécessité de mettre en avant la notion de transdisciplinarité. Cependant, deux lignes sont apparues concernant cette action :
    - Certains ont proposé, que l'action « Défis Scientifiques Transverses » ne consiste pas en un financement de projets transverses, mais remplisse plutôt, une mission d'animation scientifique, selon l'exemple des Groupements de Recherche du CNRS. Ainsi, cette action permettrait d'amorcer un projet scientifique transverse, qui pourrait ensuite postuler à d'autres financements.
    - D'autres ont proposé, que cette action puisse quand même permettre de financer, même de manière modeste, des projets transdisciplinaires.
  - **Défis scientifiques émergents** : il a été proposé de qualifier ces actions de « pré-ANR » : des actions à petite échelle, permettant de tester une idée nouvelle (environ 50 000 – 100 000 euros par projet, sur une durée inférieure à 2 ans). Ces actions seraient sans contraintes thématiques. Une évaluation légère serait réalisée à plusieurs reprises. L'ensemble de ces modalités reste à préciser.
  
- **Chaires d'excellence** : il est proposé, que l'action soit revisitée, afin que les Chaires permettent d'inviter, pour un temps court, mais à temps plein, un chercheur international permettant d'insuffler, dans son domaine, une dynamique aux équipes de l'UT. Cette proposition nécessite cependant d'être précisée. Dans le cadre d'un nouveau modèle flexible et ouvert, les Chaires pourraient également permettre d'accueillir des grands noms de la recherche et/ou de permettre la valorisation de talents émergents. Il est envisagé d'abandonner l'idée d'un recrutement automatique post chaire.

#### **Prochaines étapes envisagées :**

- Certains participants ont proposé de prolonger la discussion par mail, afin de clarifier la question des Chaires d'excellence et d'arrêter une position, pour présentation à l'ensemble du groupe de travail, lors de la prochaine réunion.
- La priorisation et la pondération financière de chacune des actions du programme « Recherche » seront réalisées ultérieurement, une fois leurs contours bien définis.

#### **5. Conclusions et préparation de la prochaine réunion**

- Les participants au groupe de travail ont décidé de réaliser des « fiches de travail » par action, en extrayant du dossier IDEX, le contenu exact des textes les concernant. Ce travail devrait permettre une meilleure lisibilité et faciliter les amendements de rédaction.

- Chaque atelier peut continuer le travail hors séance, afin de préciser les positions sur chacune des actions, dans la perspective d'une discussion, en séance plénière, lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

**Rappel.** Deux dates ont été retenues pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> réunions du GT2 :

- Jeudi **6 septembre 2012**
- Mercredi **26 septembre 2012**